

Vol. 28 n°1 Edmonton, semaine du 7 au 13 janvier 1994 16 pages 60¢

Rétrospective 1993

...à lire en page 2 et 3

• Catherine Kubash

Un hommage à l'enseignement de la musique

ANNIE SIMARD

EDMONTON- S'il y a un art universellement apprécié, c'est bien la musique! Présente dans toutes les cultures, à toutes les époques, la musique est devenue beaucoup plus qu'un divertissement. **Catherine Kubash**, cette jeune musicienne et enseignante aux talents multiples, a bien saisi l'ampleur du mandat de la musique. Ses expériences variées, sa persévérance et ses ambitions se sont ainsi méritées l'attention de la Société culturelle hongroise d'Edmonton.

Lors du 23e bal Csárdás, tenu le 20 novembre dernier, une bourse d'une valeur de trois mille dollars a été décernée à Mme Kubash. Dans le cadre de cet événement, organisé annuellement par la Société culturelle hongroise d'Edmonton, cette bourse est remise à un étudiant albertain afin de permettre l'apprentissage des techniques d'enseignement musical de Zoltán Kodály.



Catherine Kubash (centre) accompagnée de Steve Pallagi et de Margaret Bobowski au 23e bal Csárdás.

Né en 1882 à Kecskemét (Hongrie), Zoltán Kodály est un compositeur et un maître de musique mondialement reconnu pour sa méthode d'enseignement de la musique, dont les principes de bases ont été développés à partir de 1925. Sa philosophie d'enseignement, basée sur le droit inconditionnel à la musique, a mené à l'intégration de l'apprentissage de cet art aux programmes scolaires, depuis 1947.

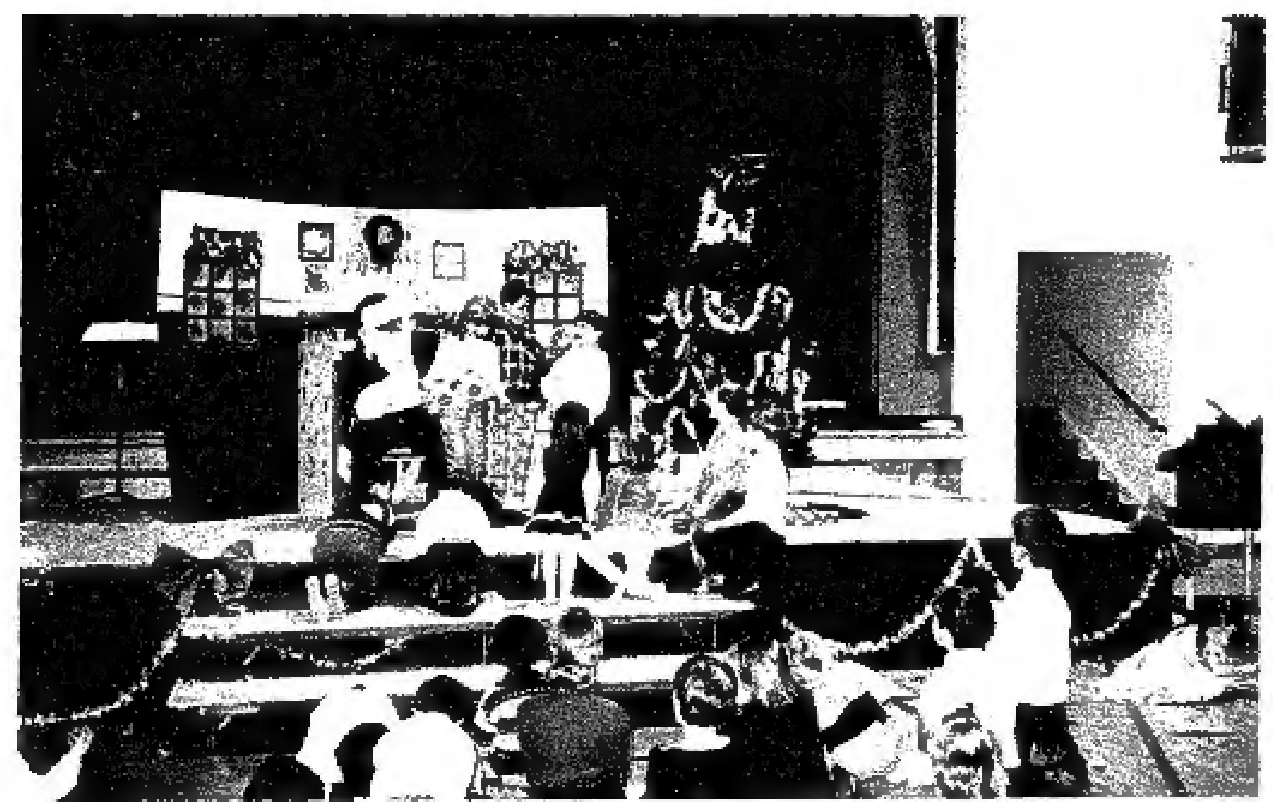
Grâce à sa bourse d'études, Catherine Kubash se rendra à Kecskemét en septembre 1994. En étudiant au *Zoltán Kodály Pedagogical Institute of Music*, Mme Kubash prévoit perfectionner sa formation avec une variété de cours dont le solfège, la méthodologie d'enseignement et la direction de chorale.

Originaire de St-Paul, Catherine Kubash a obtenu un baccalauréat en pédagogie avec spécialisation en français et mineure en musique à la Faculté Saint-Jean. Depuis 1992, elle enseigne la musique au niveau secondaire (premier cycle) à l'école Maurice-Lavallée. Maîtrisant déjà plusieurs instruments de musique, dont le piano, la clarinette, le trombone, la trompette et la flûte traversière, Mme Kubash travaille maintenant à l'utilisation de la voix. Depuis son arrivée à Edmonton, elle suit des leçons de chant privées au *Alberta College* avec Madame Eva Bostrand et fait aussi partie de la chorale *Richard Eaton's Singers*, regroupant environ 150 chanteurs.

Avec une passion partagée entre l'enseignement et l'apprentissage, Catherine Kubash considère son séjour à l'institut Kodály comme une chance unique d'explorer et de perfectionner sa formation en musique et en enseignement. Se définissant d'abord et avant tout comme Franco-Albertaine, elle prévoit aussi profiter de son passage en Hongrie pour explorer une partie de ses racines familiales moins connue, héritage de ses grands-parents tchécoslovaques.

En attribuant la bourse d'études Kodály 1993 à Catherine Kubash, la Société culturelle hongroise d'Edmonton a rendu hommage aux succès variés et aux talents remarquables de cette jeune Franco-Albertaine. Avec son désir intense de promouvoir l'éducation musicale auprès de la jeunesse, la formation acquise par Mme Kubash grâce à cette bourse profitera sans aucun doute à plusieurs jeunes étudiants.

Ho! Ho! Ho! Papa Noël à Lethbridge



(Photo Adjoa Savage)

ADJOA SAVAGE

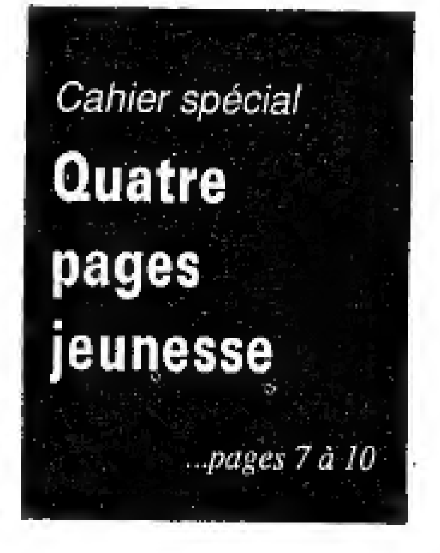
LETHBRIDGE- Ce n'est pas pour rien que Noël reste la fête la plus populaire pour les enfants; car Noël, c'est Papa Noël, des cadeaux, des concerts d'écoles, des parties, et beaucoup d'autres choses pour chaque enfant.

Ça a été le cas à Lethbridge quand Papa Noël, n'oubliant pas les petits francophones, y a fait sa visite pendant la fête de Noël des enfants, organisée par l'ACFA régionale, en collaboration avec le CREFL, le CCPP et l'École francophone, le 12 décembre.

Avant l'arrivée de Papa Noël, les invités ont eu le plaisir d'assister au concert de Noël des élèves de l'École francophone. Quel beau concert: chorale, chants de Noël, saynètes, et théâtre d'ombres du «Petit chaperon rouge» adapté pour l'occasion.

Cette fois-ci, ce sont les adultes qui ont souhaité que chaque jour soit Noël pour pouvoir assister plus souvent à de tels concerts. Quel travail ça a été pour les professeurs du programme francophone: Mireille Cloutier, Louis Harvey et Monia Gaudreault. Ils ont travaillé très fort avec les élèves. Bravo!

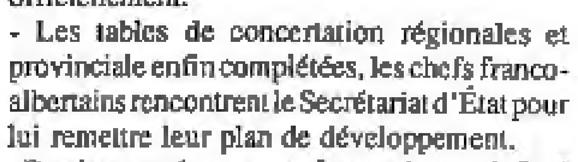
Pour terminer, Papa Noël (Patrice Audy) a mis le sourire au visage des enfants en leur distribuant des cadeaux et la joie au coeur de tous.



Rétrospective 1993

JANVIER

- À cause des divergences de vision et d'opinion qu'elles ont connues au cours de la ronde constitutionnelle, l'ACFA suspend son adhésion à la FCFA.



- L'ACFA régionale de Jasper est inaugurée officiellement.
- Les tables de concertation régionales et provinciale enfin complétées, les chefs franco-albertains rencontrent le Secrétariat d'État pour lui remettre leur plan de développement.
- Pendant que les parents francophones de Red Deer refusent d'avoir un programme français, ceux de Lethbridge rejettent la proposition de la commission scolaire.
- La radio communautaire de Rivière-la-Paix reçoit 30 000$ pour effectuer son étude de marché.

Lyne Nadeau de Fort McMurray est la gagnante du Gala régional de la chanson de Bonnyville.

FÉVRIER

- Les francophones d'Edmonton ont un nouveau point de rencontre: Le Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury.
- Lise Holeton de Saint-Paul est intronisée dans la Compagnie des Cents Associés.
- Conséquemment aux compressions budgétaires gouvernementales, on se questionne sur la survie du théâtre français en l'Alberta.
- En plus de célébrer leur 20[e] anniversaire, les Blés d'Or tiennent leur stage folklorique.
- Gilbert Bérubé sort gagnant du Gala régional de la chanson de Rivière-la-Paix.

Lorraine Lavoie a été couronnée Reine du 11[e] Carnaval d'hiver de St-Isidore. On la voit en compagnie de la mascotte, Le Grand Duc.

MARS

- On célèbre l'inauguration de deux nouvelles écoles françaises dans la province: l'école Père-Lacombe d'Edmonton et l'école Voyageur de Medley.
- La Fédération des parents francophones de l'Alberta tient son 6[e] colloque où les parents s'interrogent sur la gestion scolaire.
- À Bonnyville, l'installation d'un émetteur pour recevoir les ondes de la radio de la SRC coûterait 7 000$ en entretien chaque année.
- C'est la Semaine de la francophonie.
- Pendant qu'on décide de construire un nouveau centre culturel à Plamondon, le Comité du Centre scolaire communautaire de Fort McMurray pense que l'école *St-John* serait le lieu par excellence pour le centre.
- Harvie Andre, l'un des ministres du cabinet Mulroney, annonce sa démission. Il sera l'un parmi les nombreux ministres et députés conservateurs à poser le même geste. On connaît la suite... avec l'élection de seulement deux députés conservateurs lors des élections du 25 octobre.





À Edmonton, on voit la première édition du Festival d'hiver. La traditionnelle cabane à sucre fait partie des activités qui ont lieu au cours de ces jours de fin d'hiver.

AVRIL

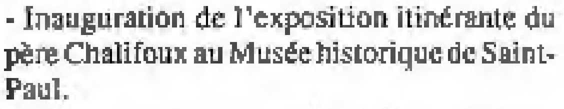
- Ralph Klein propose que les échanges que les Albertains anglophones effectuent avec le Québec se fassent plutôt avec les communautés francophones du nord de la province.
- Alors que Crystal Plamondon subit la controverse lors de sa participation au spectacle de Guy Latraverse, «Nous parlons français aussi», Alain Ouellet remporte le prix ARIA du meilleur vidéoclip.
- À Plamondon, les parents se préparent à la gestion scolaire par l'entremise d'un colloque sur l'éducation française. À Bonnyville, on doute de la survie à long terme du programme français.
- À cause des compressions budgétaires et des décisions importantes qu'elles impliquent, l'ACFA destitue le conseil d'administration du Carrefour.
- La FAFA lance son programme «Vieillir en santé».



L'amoureuse des mots, Mme Inge Israël, remporte le prix littéraire Champlain.

MAI

- Alors que le gouvernement fédéral annonce que 112 millions de dollars seront consacrés à la gestion scolaire et à l'éducation postsecondaire, le projet de loi 41 du gouvernement albertain, portant sur la gestion scolaire, meurt au feuilleton de la Législature albertaine.
- Francophonie Jeunesse de l'Alberta recueille 4 800$ grâce à son souper-bénéfice.
- Inauguration de l'exposition itinérante du père Chalifoux au Musée historique de Saint-Paul.



- Carole Leroux et Louise Dubé remettent leur rapport portant sur le projet «Évaluation et orientation» de la régionale de Calgary.
- Les jeunes explosent en talents théâtraux lors du 4[e] Festival théâtre jeunesse de l'Unithéâtre.

Roberta Michèle d'Edmonton et Gilbert Bérubé de St-Isidore remportent le 4[e] Gala albertain de la chanson. On voit ici Mme Michèle lors de sa participation au Gala.

JUIN

- À la suite de l'assemblée générale annuelle de la FCFA où on a modifié la vision de la Fédération, l'ACFA prend la décision de redevenir membre à part entière.
- Dans la région de Rivière-la-Paix, on rend hommage à Mgr Henri Légaré pour ses 50 ans de vie sacerdotale, ses 25 ans d'épiscopat ainsi que son 75[e] anniversaire de naissance.
- La Fédération des aînés franco-albertains tient son 4[e] congrès à Bonnyville.
- À la suite de la réforme du cabinet fédéral par Mme Kim Campbell, le Secrétariat d'État fait maintenant partie du ministère du Patrimoine canadien.
- Le Golf Par Excellence fait un don de 2 000$ à FJA.



Les Albertains vont aux urnes et votent pour un nouveau Premier ministre conservateur. Ralph Klein leur promet de réduire la dette...

JUILLET

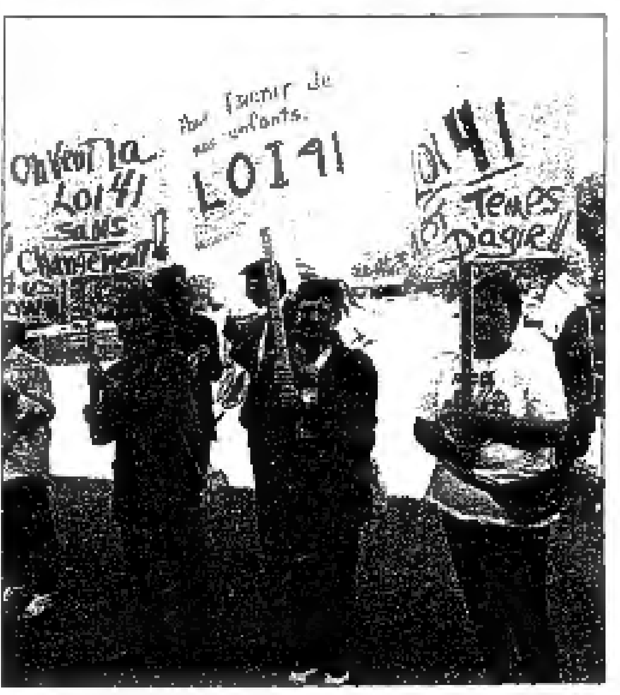
- Plamondon fête son 85e anniversaire.
- Juillet! C'est le soleil et les vacances. Des centaines de jeunes francophones participent à des camps d'été qui se tiennent partout dans la province.



La Fête franco-albertaine bat son plein à Legal. Pendant trois jours, jeunes et moins jeunes ont pris part à la fête. Rendez-vous en 1994 à Plamondon!

AOÛT

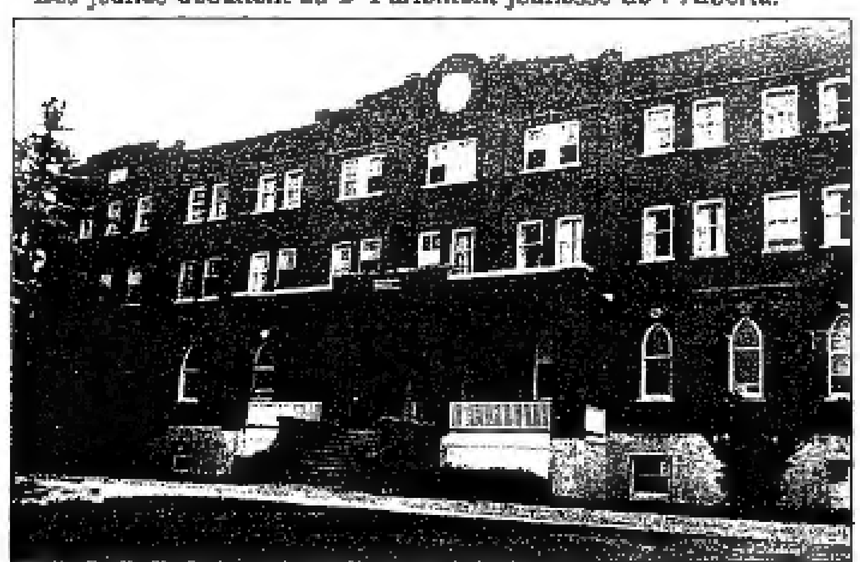
- La radio communautaire de Rivière-la-Paix est en ondes pour la première fois lors de la Foire agricole de Smoky River.
- Pendant qu'une délégation de Rivière-la-Paix organise une manifestation pour la gestion scolaire devant la Législature, les parents francophones de Lethbridge obtiennent un programme français à l'école *St. Mary's.*
- David Fréchette devient agent de liaison à l'ACFA provinciale.
- À Calgary, Suzanne Sawyer se lance en politique municipale. Elle finira cependant deuxième.



Les francophones de Rivière-la-Paix organisent une manifestation pour la gestion scolaire devant la Législature albertaine.

SEPTEMBRE

- Le Centre éducatif communautaire de l'Alberta vit des moments difficiles alors que les 74 000$ alloués pour le programme d'alphabétisation demeurent introuvables.
- L'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta n'est plus.
- Les francophones de Medicine Hat songent à mettre une ACFA régionale sur pied.
- La Faculté St-Jean lance son programme de maîtrise en éducation.
- Le ministère du Patrimoine canadien octroie 50 000$ pour le centre culturel de Plamondon.
- Les jeunes débattent au 2e Parlement jeunesse de l'Alberta.



La résidence de la Faculté St-Jean est désuète et l'Université de l'Alberta étudie présentement les options de restauration.

OCTOBRE

- On signe une entente Canada/Alberta de 24 millions de dollars sur la gestion scolaire.
- Les membres de l'ACFA élisent Paul Denis à la présidence de l'association.
- Les gens d'affaires francophones d'Edmonton participent à un déjeuner dans le but de créer une Chambre de commerce.
- L'ACFA régionale de Calgary fête ses 10 ans de francophonie.
- Messieurs Jean Watters et Marc Arnal remettent leur rapport sur les besoins des Franco-Albertains en éducation post-secondaire.
- À Saint-Paul, le Mouvement des femmes chrétiennes célèbre son 25e anniversaire.



Les élections du 25 octobre changent du tout au tout le portrait de la chambre des communes à Ottawa. Outre la victoire libérale, on voit, surtout dans les circonscriptions de l'Alberta, une montée déterminante du Parti réformiste, Preston Manning en tête.

NOVEMBRE

- La Législature albertaine adopte la Loi 8 en troisième lecture. Après plus de 10 ans de lutte acharnée, les parents francophones obtiennent enfin la gestion scolaire.
- Les 2e Jeux francophones de l'Alberta accueillent 250 jeunes Franco-Albertains.
- Pierre Eliott Trudeau est à Edmonton pour lancer son nouveau livre intitulé «Mémoires».
- Lucie Fournet de Calgary reçoit la bourse Fernando Girard.
- Danielle Launière de Calgary est «grande gagnante» du concours organisé par Action éducation femmes - Alberta.



Les Eskimos d'Edmonton ont donné une grande joie à leurs partisans en remportant le championnat de la Coupe Grey qui s'est tenu à Calgary.

DÉCEMBRE

- Le bureau de direction du Congrès mondial acadien tient sa réunion à Edmonton.
- Le Franco présente un spécial sur les membres du conseil exécutif de l'ACFA provinciale.
- Randy Boissonnault reçoit la bourse *Rhodes Scholarship* et ira étudier à l'Université Oxford en Angleterre.
- Le réseau de télévision TV5 fête son 5e anniversaire.
- La SRC annonce qu'elle tentera de faire accepter son projet de réseau d'information continue.



Richard Barrette est nommé au poste de représentant de la FCFA à Québec.

Éditorial

1993, l'année des dinosaures... 1994, ... ? ...

L'heure du bilan a sonné... 1993 a été, à plus d'un titre, une année charnière dans le grand livre d'histoire du Canada et, à un degré moindre, dans celui de l'Alberta.

1993 aura vu se produire, au niveau canadien, une série d'événements qui aura changé à tout jamais la scène politique fédérale.

Brian Mulroney, devenu le Premier ministre le plus contesté depuis la Confédération, démissionne et l'*establishment* du Parti conservateur souhaite l'élection de la ministre de la Défense, Kim Campbell. Ce souhait sera exaucé lors du congrès en juin alors qu'elle obtient la majorité des votes des membres du parti. S'ensuit une tournée pancanadienne de barbecues qui la conduira, elle, la première femme Première ministre, vers la défaite électorale la plus cuisante jamais vécue par un gouvernement canadien.

Cette défaite ne s'explique pas seulement par les gaffes de la Première ministre Campbell pendant la campagne électorale... Oh que non! Les Québécois souverainistes, qui avaient prêté leur vote aux conservateurs en 1984 et 1988, ont décidé cette fois-ci d'envoyer leurs propres représentants à Ottawa pour discuter de leur projet de pays. Pendant ce temps, les électeurs de l'Ouest répondent aux souverainistes québécois en votant massivement pour leur propre bloc de politiciens, le Parti réformiste. Ces nouveaux politiciens de l'Ouest se donnent pour mandat de réformer le Parlement et de modifier en profondeur les politiques en matière d'immigration et de bilinguisme. Ces deux polarisations régionales des électeurs jumelées à une campagne électorale presque sans faille du Parti libéral fédéral permettra à ce dernier et à son chef Jean Chrétien de former un gouvernement majoritaire et de transformer en un tiers parti, ceux et celles qui avaient gouverné le pays au cours des neuf dernières années.

L'année 1993 n'aura pas été beaucoup plus rose pour les néo-démocrates. Ayant survécu de justesse à la marée électorale fédérale, le NPD aura quand même réussi à sauver quelques meubles mais pas son statut de parti officiel. Il faut dire que les performances des gouvernements provinciaux néo-démocrates sont, en grande partie, responsables de ces résultats.

Ces gouvernements sont également à blâmer pour la disparition des députés néo-démocrates de la scène politique albertaine qui a vu, elle, en 1993, la province devenir de plus en plus conservatrice pour ne pas dire ultra-conservatrice. Le Premier ministre Ralph Klein aura réussi l'impossible soit redonner vie à un parti devenu moribond sous son ancien chef Don Getty. Le Parti libéral aura, quant à lui, fait des gains importants qui pourraient éventuellement le mener au pouvoir lors des prochaines élections provinciales, mais ce ne sera pas avant quelques années...

Le menu politique de 1994, tant au provincial qu'au fédéral, sera surtout composé de compressions budgétaires, de réductions de services, de hausses de taxes déguisées ou non. En fait, sauf pour le programme d'infrastructure des libéraux fédéraux, on y retrouve très peu de raisons de regarder la prochaine année avec beaucoup d'optimisme... surtout pour tous ceux qui sont actuellement à la charge de l'État et pour les nombreux autres qui risquent de le devenir à la suite des actions des gouvernements....

Jean-Luc Thibault



Directeur par intérim: Jean-Luc Thibault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt
Correspondant national: Yves Lusignan

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 34,24 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF OPSCOM

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

Voici la liste des correspondants et correspondantes du journal LE FRANCO.

BONNYVILLE	Lucie Lavoie
CALGARY	Jacques Girard (sport) Alain Bertrand Jean-Pierre Grenier (culture)
CENTRALTA	Julie Bouchard-Dallaire Lucienne Brisson (St-Albert) Gilberte Lefebvre (St-Albert)
EDMONTON	Diane Lemelin Annie Simard (culture) Danyèle Lacombe
FORT McMURRAY	Marc Nadon
JASPER	Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE	Adjoa Savage
PLAMONDON	Lise Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX	Sophie Savoie (St-Isidore) Michel Bouchard (Falher) Jeannette Ouellette (Tangent) Noëlla Fillion (Donnelly)
ST-PAUL	Jules Van Brabant Jean-François Coulombe

EXCUSEZ-MOI!
MON JOURNAL AIMERAIT SAVOIR SI VOUS COMPTEZ CÉLÉBRER 1994, ANNÉE DE LA FAMILLE?

Courrier des lecteurs

Année internationale de la Famille

Chers Frères et Soeurs dans le Christ,

L'année 1994 a été choisie par les Nations Unies comme l'année internationale de la Famille.

Au cours de cette année, nous examinerons et évaluerons la famille sous plusieurs aspects. La société civile et l'Église vont chercher de quelles façons et par quels moyens les familles déjà fortes seront encouragées, et par quels remèdes les familles faibles seront renforcées.

Aujourd'hui, les familles sont souvent déchirées par beaucoup d'obstacles réels qui semblent insurmontables et, la majorité du temps, luttent pour trouver les meilleures solutions possibles. Nous entendons tous les jours parler des tragédies auxquelles les familles ont à faire face : violence, abus de toutes sortes, relations brisées, plaintes des enfants, etc. Les familles sont souvent les plus affectées par l'état de l'économie, le chômage et les problèmes d'ordre psychologique et émotionnel qui leur sont connectés.

En cette Année de la Famille, nous sommes tous invités à réfléchir et à déterminer les actions possibles en vue de faire face à ces problèmes qui ont comme conséquence la désintégration de la vie familiale. Comme catholiques vivant en Alberta, nous aurons amples opportunités pour supporter les efforts faits en vue de résoudre cette situation.

Pour nous préparer à accomplir cette tâche, la Conférence des Évêques de l'Alberta désire partager avec vous quelques mots sur la Famille, Église domestique. Cette Année internationale de la Famille nous permet de faire un arrêt de parcours pour réfléchir sur «comment la famille est pour la plupart d'entre nous notre première demeure spirituelle». Sainte Thérèse d'Avila l'a adéquatement exprimé lorsqu'elle a dit que nous trouvons réellement Dieu dans le rituel quotidien du lavage des pots et des casseroles. La vie familiale fleurit autour de nous et, en dépit de leurs luttes, nos familles chrétiennes connaissent le succès. L'amour et la vie commencent à l'intérieur de l'unité familiale et en sortent pour enrichir et nourrir nos communautés et la société en général.

Pour plusieurs d'entre nous, ce fut à l'intérieur de nos familles que nous avons d'abord appris que Dieu nous aime et nous pardonne. C'est là aussi que nous avons fait notre première expérience de l'Église et de la prière, i.e. la prière du matin et du soir. Nos parents ont été nos premiers enseignants en matière de foi lorsqu'ils nous ont préparés, en même temps que l'école et la paroisse, à célébrer les sacrements d'initiation chrétienne : la première communion, la réconciliation avec Dieu et le prochain par la confession des péchés, et la réception des dons de l'Esprit par la confirmation. C'est en vivant l'expérience de l'amour et de la persévérance de nos parents que nous nous sommes préparés à la réception du sacrement de mariage. Ce fut aussi dans notre famille que nous avons fait l'apprentissage d'attitudes et de conduites vis-à-vis ce qui est honnête ou malhonnête, bien ou mal, et que nous avons reçu nos premières notions sur la justice, la guerre et la paix. En conséquence, le pape Jean-Paul II a déclaré que la famille est «le point de départ d'où nous pouvons rejoindre le monde». Et il ajoute : «L'Église ... est profondément convaincue que le chemin vers le futur passe par la famille».

En 1994, joignons-nous à tous les gens de bonne foi et agissons ensemble pour faire de cette année une Année de la Famille vraiment «bénie», dans le sens le plus profond que Dieu peut donner à ce mot.

Que l'Esprit du Seigneur nous guide alors que nous grandissons ensemble à l'intérieur de la famille de Dieu.

J.N. MacNeil
Archevêque d'Edmonton
Président, Conférence des Évêques de l'Alberta

Bye Bye 93: un goût douteux

Monsieur le rédacteur,

La télévision de Radio-Canada a la réputation d'offrir une programmation dont les téléspectateurs canadiens à la grandeur du pays ont raison d'être fiers, tant sur le plan de l'information, des arts, des sports que du divertissement.

Il est regrettable toutefois que lorsqu'arrive la fin de l'année, les critères de bon goût et de qualité ne soient plus de rigueur.

Grâce à la complicité de vedettes telles que Patrice Lécuyer et André-Philippe Gagnon, on s'attendait à ce que le Bye Bye 93 soit supérieur à ce qu'on nous a servi dans le passé. Mais après avoir vu la façon dont on a traité Céline Dion et Jean Chrétien dès le début de l'émission, j'ai personnellement «décroché» et ai fermé mon téléviseur.

Les artistes et politiciens, en raison même de la publicité qui est faite autour d'eux, doivent s'attendre de temps à autre à être l'objet de plaisanteries ou de satires. Ordinairement ils ont suffisamment le sens de l'humour pour s'accommoder des malices et des moqueries dont ils sont l'objet.

Mais le Bye Bye 93 a basculé dans une grossièreté et une vulgarité totalement dénuées d'humour et d'esprit.

Céline Dion est une vedette internationale et une des gloires du Canada français. Le Jour de l'An même, à 18 h 30, TV5 a présenté une émission de qualité sur cette grande artiste. Quand au Premier ministre Jean Chrétien, n'en déplaise à un grand nombre de Québécois, on peut le comparer avantageusement à la plupart des chefs d'État actuels. Le «p'tit gars de Shawinigan» a fait place à un homme d'État de classe qui affiche un comportement empreint de noblesse et de dignité et qui ne tient que des propos clairs, directs, à la portée de tous.

Les Franco-Albertaines et Franco-Albertains sont fiers de ces personnes et ils ne peuvent que regretter qu'à la tête du réseau on ait choisi de terminer l'année en servant à l'ensemble des téléspectateurs canadiens une émission où les critères de bon goût, de réserve et de finesse, qu'on trouve ordinairement dans les autres émissions de Radio-Canada, ont été complètement ignorés.

Guy Lacombe
Edmonton

La gestion scolaire pour les Franco-Albertains

Question de la semaine

(La Fédération des parents francophones de l'Alberta et Le Franco ont pensé vous offrir une chronique «Question de la semaine» afin de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser concernant l'adoption de la Loi 8 sur la gestion scolaire et sur les implications de cette loi. Nous vous invitons donc à faire parvenir vos questions à la FPFA, soit par courrier ou par télécopieur)

Quelles écoles passeront sous l'autorité des futurs conseils scolaires francophones et seront gérés par ceux-ci?

Commission scolaire francophone et régionale de Rivière-la-Paix:
L'école Héritage de Jean-Côté

Commission scolaire francophone et régionale de Plamondon/St-Paul/Medley:
Les écoles du Sommet à St-Paul, Voyageur à Medley et l'école francophone de Plamondon - Lac La Biche

Commission scolaire francophone et régionale d'Edmonton/Legal:
Les écoles Ste-Jeanne-d'Arc, Père-Lacombe, Notre-Dame et Maurice-Lavallée à Edmonton, ainsi que l'école Citadelle à Legal.



FPFA, Pièce 205, 8925 - 82[e] avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Téléphone : 468-6934, télécopieur : 469-4799





Chronique nutrition

avec Nathalie Simoneau, nutritionniste

Bien manger peut vous protéger...

L'hiver est la saison que les gens redoutent le plus, surtout ceux qui sont vulnérables aux virus de la grippe! Tous les jours, notre corps est assailli de microbes divers. Ses meilleurs alliés pour se défendre sont les anticorps. Les vitamines et minéraux sont indispensables pour stimuler leur production. Voilà pourquoi il est important de bien manger.

Pour prévenir les infections comme la grippe, des millions de Canadiens prennent des suppléments vitaminiques. Mais trop souvent, ils négligent leur alimentation, car ils se sentent «protégés» par les vitamines. Un régime alimentaire équilibré est votre meilleure assurance contre les infections bactériennes et virales. Alors, au lieu d'avaler des pilules, voici quelques suggestions pour diminuer les risques d'être victime des mauvais microbes de la grippe :

- Mangez une grande variété et quantité de fruits et légumes de couleurs vert foncé, jaune et orange. Ils contiennent beaucoup de nutriments comme le fer et le calcium, la vitamine C, l'acide folique, ainsi que la vitamine A qui est souvent nommée «l'anti-infection», car elle contribue à la santé des membranes, leur permettant de mieux exercer leur rôle de barrière protectrice contre les microbes.
- Buvez du lait ou consommez des produits laitiers comme le fromage et le yogourt. Les produits laitiers sont une excellente source de calcium. Le lait est l'aliment parfait pour procurer de la vitamine D. Les gens qui passent l'hiver à l'intérieur, loin des bienfaits du soleil, ont besoin de consommer du lait pour s'assurer un apport adéquat de vitamine D.
- Choisissez des portions généreuses de céréales et pains de grains entiers. Ils vous procurent une bonne variété de vitamines du complexe B et bien sûr, des fibres alimentaires pour garder vos intestins en santé.
- Consommez des aliments riche en protéines comme de la viande maigre, du poisson, de la volaille, des oeufs, des légumineuses, des noix.

Plusieurs semaines peuvent s'écouler avant qu'une déficience en vitamines et minéraux se manifeste. Si vous omettez régulièrement de manger des aliments d'un ou des groupes ci-haut, votre consommation de certains nutriments peut s'avérer insuffisante, ce qui pourrait diminuer votre fonction immunitaire. L'énergie nous vient des aliments (calories) que l'on mange. Les vitamines aident à convertir la nourriture que l'on consomme en énergie. Pour les gens qui disent manquer d'énergie, ce qui est chose plus courante l'hiver, il existe deux excellentes solutions pour remédier à ce problème - une alimentation équilibrée et de l'exercice physique.

Dans ma prochaine chronique je vous donnerai des moyens pour mieux contrôler votre stress simplement en apportant des changements dans votre alimentation.

Pour commentaire, suggestion ou consultation, communiquez avec Nathalie:
#104, 10756 - 81 Avenue,
Edmonton, Alberta, T6E 1Y3
Téléphone: 439-5324

Les parents de Fort McMurray s'inquiètent de la gestion scolaire

FORT MCMURRAY- Le 9 décembre 1993, quatre représentants du ministère de l'Éducation étaient à Fort McMurray pour assister à la réunion du *French Language Comittee*. Quatre des sept conseillers scolaires catholiques, les deux représentants francophones, Réal Doucet et Léo Parent, ainsi que les administrateurs scolaires ont assisté à la réunion.

À la fin de la journée, les invités, le président du Comité du centre scolaire communautaire, Réal Doucet, le responsable des installations scolaires, Adrien Lefebvre, et Lionel Rémillard, consultant en développement scolaire et communautaire ont visité l'école St-John, où se trouve le Pavillon boréal, école qui pourrait devenir le centre scolaire communautaire.

En soirée, M. Steve Cymbol, sous-ministre adjoint et président du groupe de travail pour l'implantation de la gestion scolaire francophone, M. Gérard Bissonnette, directeur au service de l'enseignement des langues, M. Steve Beamount, directeur des finances et Mme Paulette Briand, agente du ministère et membre du groupe de travail, ont rencontré les parents de Fort McMurray.


Réal Doucet

À la suite d'un exposé des invités, les parents ont eu l'occasion de discuter du projet de loi et de faire part de leur accord mais aussi de certaines inquiétudes. Les francophones trouvent que la formation d'un conseil de coordination ne répondra par à leurs besoins et attentes en éducation.

Les membres du comité de la mise en oeuvre ont proposé aux parents de se joindre à l'autorité scolaire d'Edmonton ou du Nord-Est.

Les parents veulent une autorité régionale exclusive à Fort McMurray car la ville a ses propres particularités étant donné sa géographie et son éloignement. Les francophones entendent collaborer très étroitement avec les trois autres conseils scolaires francophones dans tous les domaines possibles mais les distances rendraient impossible une participation active et efficace.

Les pourparlers avec le ministère sont en marche et se continueront dès le retour en classe.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Le Canada possède 1 278 aéroports certifiés, dont 10 reçoivent à eux seuls 81% de l'ensemble du trafic (57,9 milliards de voyageurs-km payants et 1,6 milliard de tonnes-km de fret ont été transportés en 1991, dernière année pour laquelle on dispose de données complètes).

Les recettes annuelles de compagnies d'aviation, de transport maritime, de transport ferroviaire, de camionnage, de taxi et de transport par autocar s'élèvent à plus de 30 milliards de dollars; de plus, ces compagnies fournissent de l'emploi direct et indirect à environ un million de Canadiens.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

ORDONNANCE D'AUDIENCE GH-6-93

AVIS D'AUDIENCE ORALE

Alberta Natural Gas Pipeline Ltd
Agrandissement des installations pour 1995

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience orale concernant une demande datée du 28 octobre 1993 déposée par Alberta Natural Gas Pipeline Ltd («le demandeur») aux termes de l'article 58 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* pour une ordonnance autorisant l'agrandissement de son réseau pipelinier de gaz naturel dans le sud-est de la Colombie-Britannique.

Les travaux d'agrandissement comprennent des ajouts et des modifications à deux des trois stations de compression, qui sont situés près d'Elko et de Moyie (y compris un nouveau compresseur à chaque endroit). Le coût en capital du projet est estimé à près de 52 millions de dollars.

Le projet fournirait environ 1,14 millions de mètres cubes (40,4 millions de pieds cubes) par jour, seulement pendant l'hiver, à un expéditeur intérieur et jusqu'à 9,11 millions de mètres cubes (321,7 millions de pieds cubes) par jour de capacité annuelle à 10 exportateurs, à compter de novembre 1995. Les exportations prévues dans le cadre du projet visent deux marchés, la région du nord-ouest du Pacifique (les états de l'Idaho, de l'Orégon et de Washington) et la région du nord-est de la Californie et du nord-ouest du Nevada.

L'audience commencera à 9h, le 21 mars 1994 dans la salle d'audience de l'Office située au 3ᵉ étage, 311, Sixième avenue s.-o. à Calgary (Alberta).

Quiconque désire participer à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire au demandeur, à l'adresse suivante:

M. Bruce A. Stevenson
Corporate Secretary
Alberta Natural Gas Pipeline Ltd
2900, 4ᵉ Avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 4L7
Téléphone: (403) 691-7706
Télécopieur: (403) 691-7700

Le demandeur enverra un exemplaire de sa demande à chaque intervenant.

La date limite de réception des interventions écrites est le 7 janvier 1994. Le secrétaire de l'Office publiera une liste des parties peu après cette date.

Quiconque désire simplement faire des commentaires au sujet de la demande doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 23 février 1994.

Conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement*, l'Office fera une étude des incidences environnementales des installations proposées et de leurs répercussions sociales directes. Les lettres de commentaires qui pourront être utilisées dans cette étude doivent être déposées auprès du secrétaire de l'Office et signifiées à toutes les parties à l'instance au plus tard le 23 février 1994.

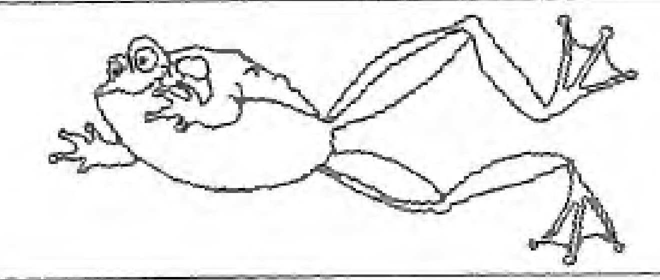
Pour tout renseignement concernant la procédure qui régira la présente audience (ordonnance d'audience GH-6-93) ou les *Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ* qui régissent toutes les audiences de l'Office (documents disponibles en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire ou téléphoner à M. Guy C. Hamel, Agent de réglementation, Opération de la réglementation, au (403) 299-3927.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office National de l'énergie
311, Sixième avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

JEUNESSE EN FEU

1ère rangée: Rhéa Amyotte, Colette Lavallée, Nancy Laforge, Natasha Aubin, Carissa Biollo, Isa David, Bert Boutin. 2e rangée: Tamara Johnson, Diane Cadrin, Karine Vernet, Joanne L'Abbé, Serena Biollo, Shannon Cadrin, Sean Cherwin, Thomas Van Hogh, Natalie Magnan. 3e rangée: Rachelle Aubin, Christine Cyr, Renée Amyotte, Pierre Tardif, Amanda Read, Nicole Asselin, Louis-Philippe Pelchat, Lisa Lamoureux, Catherine Nantel, Martin Provost, Philippe Aubé, Dominique Parker.

Dans ce numéro:



La réalisation de ce spécial
JEUNESSE EN FEU
a été rendue possible grâce à l'aide financière du gouvernement du Québec


Gouvernement du Québec
Bureau d'Edmonton

Julie Baddaloo

On la retrouve rarement sans un sourire ou sans un mot amical. Julie a beaucoup de talent en musique où elle joue la flûte et le saxophone. Elle espère devenir psychologue pour les enfants et adolescents, une conviction qui reflète combien ses amis et sa famille lui tiennent à coeur.



Colette Lavallée

Colette a toujours un bon mot à dire au sujet de tout le monde. Ses deux amours sont le théâtre et la musique. Pour elle, sa famille compte avant tout. Questionner la vie et son entourage est aussi très important puisqu'elle veut toujours s'assurer que le rôle de la femme n'est pas négligé!

Dessinatrice: Lisa Lamoureux

Rédaction: Natacha Aubin, Julie Baddaloo, Bert Boutin, Lisa Lamoureux, Colette Lavallée, Pierre Tardif

Équipe de montage: Rhéa Amyotte, Natasha Aubin, Bert Boutin, Isa David, Nancy Laforge, Colette Lavallée, Catherine Nantel, Amanda Read, Pierre Tardif

Consultante: Danyèle Lacombe

Le divorce

Que pensez-vous du divorce? Au début du mariage, le couple voit tout en rose, mais la vie en commun ne répond pas toujours à ses attentes. Quand deux personnes se marient, elles espèrent que l'amour qu'elles ont l'un pour l'autre leur permettra de vaincre tous les obstacles, mais ce n'est pas toujours le cas, puisque le divorce est très commun dans notre vie d'aujourd'hui.

Nous connaissons presque tous des couples qui ont décidé de ne plus vivre ensemble. Tes parents ou ceux d'un ami sont peut-être séparés. Généralement, on se marie par amour, mais il est parfois difficile de vivre à deux. Chaque famille connaît des moments de bonheur et des moments de tristesse. Mais les épreuves ont souvent des conséquences positives et peuvent souvent ranimer les flammes de l'amour et faire découvrir à nouveau aux couples les raisons pour lesquelles ils avaient décidé de nouer leur vie.

On peut cesser d'être un mari et une épouse, mais on reste toujours le père ou la mère de l'enfant. Il n'y a rien que l'enfant puisse faire pour réunir ses parents quand ils veulent se séparer. S'ils divorcent, c'est que rien ne va plus entre eux et qu'ils ne peuvent plus se supporter. Très souvent, l'enfant continue à vivre avec sa mère. Généralement, c'est elle qui s'occupait le plus de l'enfant jusque-là. Parfois, les parents constatent un peu plus tard qu'un divorce est très pénible pour l'enfant. Après que les parents on eu un divorce, souvent les enfants souffrent de culpabilité. Ils se demandent si c'est de leur faute si les parents ne s'entendent plus et demandent le divorce.

Je ne suis pas pour ou contre le divorce. C'est quelque chose qui arrive très souvent dans la société d'aujourd'hui. Je pense que si ça ne va pas bien entre le mari et l'épouse et que rien ne peut améliorer la situation, que peut-être, la séparation ou le divorce est la meilleure chose à faire. Oui, j'avoue que le mot «famille» sera très branlant pour un bout de temps et que les enfants et même les parents ne seront pas entièrement à l'aise avec la situation. Mais peu à peu tout va se rebâtir et un nouveau mode de vie naîtra.

Le divorce est la fin légale d'un mariage civil. Pour l'Église, un mariage religieux dure jusqu'à la mort d'un des époux. Quoique les couples divorcent beaucoup plus qu'autrefois, le mariage est quelque chose de merveilleux parce que c'est un engagement d'union entre l'amour que la femme ressent envers l'homme et que l'homme a pour la femme.

Les femmes dans l'Église

Notre société est de plus en plus consciente de l'importance de l'égalité. Une conscientisation importante pour l'homme et la femme est le fait que malgré nos différences, nous sommes égaux. Voici pourquoi je ne comprends pas pourquoi l'Église catholique ne respecte pas cette égalité.

L'Église catholique devrait permettre les femmes-prêtres car le respect de l'égalité des sexes n'est pas négligeable.

Certains affirment que les traditions établies par les premiers catholiques doivent être respectées. Par contre, nul ne peut nier l'importance vitale de la femme lors des débuts de la chrétienté. Jésus Christ était en effet un homme, mais n'avait-il pas eu besoin d'une femme pour qu'il vienne au monde?

De même que le rôle de la femme a beaucoup changé au cours des siècles. L'homme et la femme ont toujours été égaux, mais leurs responsabilités étaient plus fixes dans le passé qu'elles le sont maintenant. Grâce à l'évolution des idées, nous nous rendons compte que les talents des deux sexes peuvent être utilisés plus efficacement et également si nous n'y imposons pas de restrictions.

Cependant, l'Église catholique impose des restrictions. Par contre, la contribution si importante des femmes à cette religion n'est pas à la mesure de leurs quelques privilèges. La revue «L'Actualité religieuse dans le monde (ARM)» du mois de février 1993 démontra qu'en France, sur les 220 000 catéchistes qui transmettent la foi aux enfants et les 12 300 animateurs d'assemblées dominicales en l'absence de prêtre, il y a environ 75 pour cent qui sont des femmes! Nous constatons donc très clairement que les femmes sont présentement plus actives et présentes que les hommes dans tous les services rendus à l'église. De plus, la majorité de ces femmes ne sont pas nécessairement des religieuses mais des épouses, des mères de familles et des employés sur le marché du travail.

Pourquoi l'Église catholique ne peut-elle pas faire ce pas si important? Au Canada depuis 1975, l'ordination des femmes chez les Anglicans est entrée en vigueur. Dix-huit ans plus tard, on retrouve chez nous déjà 164 femmes diacres et 158 femmes prêtres dans cette religion. Cependant, ce n'est que lorsque l'église anglicane d'Angleterre a voté en faveur de l'ordination des femmes le 11 novembre 1992, que l'Église catholique se mit enfin à se poser des questions et à réfléchir sur ce sujet. Mais la réponse officielle demeure toujours négative. L'Église catholique continuera-t-elle à refuser l'ordination des femmes prêtres? Seul le temps nous le dira. La femme, comme l'homme, a tant à offrir à l'Église. La discrimination, c'est un acte d'ignorance et d'injustice. Empêcher toute femme de partager tous ses talents en est un parfait exemple. D'ailleurs, la femme n'est-elle pas aussi faite à l'image de Dieu? Comme la Bible nous le rappelle, nous sommes tous ici pour servir le Seigneur selon sa volonté et non selon celle que les hommes ont établie.

La légalisation de la marijuana

En pensant à la marijuana, il y a sûrement des choses qui vous viennent à la tête comme: drogue, illégal, drogués et peut-être même «hippie», mais vous ne pensez pas aux choses importantes que le chanvre produit, comme le papier, les textiles, des essences, de la nourriture et même des remèdes. Saviez-vous que la marijuana était légale jusqu'aux années 1930? La question que je vous pose est: Pourquoi ne pourrait-elle pas être re-légalisée?

Les utilités du chanvre sont presque incomptables. Si on n'avait pas illégalisé la plante, au moins 50% des arbres seraient encore debout aujourd'hui. Sur une période de vingt ans, 1 acre de cannabis produirait autant de papier que 4,1 acres de forêt. Il y a des personnes qui vont dire que le chanvre tue. C'est complètement faux. Les statistiques du Bureau de la mortalité du gouvernement des États-Unis nous démontre le contraire, mais en moyenne par année, 340 000 personnes vont mourir par cause de tabac et que 125 000 vont mourir d'une surdose d'alcool. En revanche, le cannabis nous démontre aucune mort.

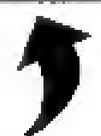
Le chanvre a une longue histoire d'utilités textiles. Le matériel fait de chanvre est plus durable, isolant, doux et dure beaucoup plus longtemps que le coton. En effet, saviez-vous que le Jeans «Original» de *Levis* était fait de chanvre? La qualité de fibre naturel n'a jamais été surpassée encore.

Les applications du chanvre dans la médecine existent depuis plus de 3500 ans. De 1850 à 1937, le chanvre était un médicament primaire pour plus de 100 maladies différentes en Amérique. L'aide médicale aiderait environ 90% des victimes qui souffrent de glaucome, une maladie qui aveugle. Le cannabis n'arrête pas complètement la maladie de se produire, mais ralentit la détérioration progressive de la vue. On s'en sert aussi pour l'arthrite et le stress. Elle ralentit l'agitation mentale et les ulcères.

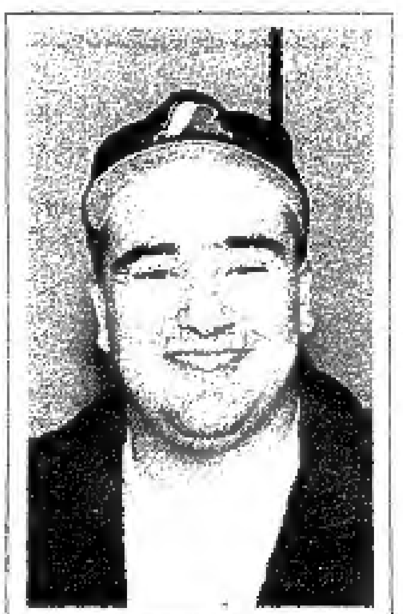
Le cannabis a été enlevé du public américain en 1938 par le Conseil de la communauté médicale. Le chanvre a été transféré à la classe 2 des drogues (ayant démontré une valeur médicale) à la classe 1 (substance dangereuse ayant démontré aucune valeur médicale) par l'administration Nixon en 1970, en dépit de toute preuve contraire, et a été gardé classe 1 par l'administration Bush en 1989.

En 1972, la Commission Shafer, appointée par l'administration Nixon, a demandé que le cannabis soit re-légalisé, ceci n'a pas été fait. La recherche médicale continua, souvent avec des résultats remarquables. On a preuve que le cannabis aidait beaucoup de maladies avec très peu d'effets secondaires. Onze États ont adopté des lois autorisant l'utilisation prescrite de la marijuana.

Si la marijuana, drogue douce comme la caféine, la nicotine et l'alcool, ne peut pas être légalisée, il n'y a aucune raison pourquoi les substances énumérées ci-dessus pourraient être légales. Donc, faisons justice et re-légalisons-la.



Bert Boutin



Il est fort de caractère et surtout il aime se faire entendre. Vous avez un problème? Bert peut vous le résoudre en un temps, trois mouvements. Son grand loisir est de faire la fête. Il atteste pourtant que ses connaissances de la marijuana sont pûrement informatiques et non d'expérience.



Natasha Aubin

Fréquentant l'école depuis la quatrième année, Natasha est toujours de bonne humeur. Elle joue le piano et travaille constamment. Plus tard, elle prévoit avoir douze enfants. Elle est une des rares personnes qui préfèrent avoir 12 enfants que 12 mois d'école.

MOT CACHÉ

m	o	i	s	a	n	t	e	e	e	d	h
e	s	o	c	i	e	t	e	l	g	i	o
d	g	h	o	c	k	e	y	o	l	v	p
e	r	r	l	e	n	o	u	c	i	o	i
c	a	v	a	c	a	n	c	e	s	r	t
i	p	f	i	n	e	s	s	e	e	c	a
n	i	e	r	u	p	u	o	c	e	e	u
e	d	d	e	c	i	s	i	o	n	q	x
v	i	o	l	e	n	c	e	i	f	u	i
l	t	d	r	o	g	u	e	l	a	i	o
f	e	m	m	e	g	a	u	x	n	p	f
m	a	r	i	j	u	a	n	a	t	e	e

coupure	**équipe**	**mois**
décision	**femme**	**rapidité**
divorce	**finesse**	**santé**
drogue	**foi**	**scolaire**
école	**hockey**	**société**
égaux	**hôpitaux**	**vacances**
église	**marijuana**	**violence**
enfant	**médecine**	

solution en page 4

Le procès des vacances d'été, une nécessité

Voici une lettre qui contient mon opinion à propos d'un sujet très discuté dans notre province: c'est-à-dire la question d'avoir une année scolaire de 12 mois. C'est un sujet qui implique presque tout le monde, mais la question qu'il faut vraiment se poser lorsqu'on connaît les détails, c'est «Est-ce que ce changement sera efficace?». On peut facilement dire oui, mais avant de prendre une décision, il faut analyser les différents points de vue.

Premièrement, prenons les parents. Pour eux, cela veut dire une année qui coûte plus cher, et pas de vacances à prendre avec leurs enfants. Il faut comprendre que ce qu'ils veulent faire, c'est une année qui dure 12 mois, avec des semaines d'école de 4 jours. Pour les pauvres parents, il faudra avoir une gardienne pour les jours que leurs enfants sont à la maison et qu'ils travaillent. Une autre aspect qu'il faut considérer, c'est les enseignants. Est-ce qu'ils voudront encore enseigner? Je ne crois pas. C'est vrai qu'ils viendront fatigués de voir, jour après jour, les mêmes étudiants pour toute l'année. En dernier lieu, ce sont les élèves qui seront les plus affectés. Je suis un élève et de mon point de vue, il faut comprendre que nous sommes stressés. L'école n'est pas toujours des vacances. Je dirais même que tout le monde lâcherait l'école. Douze mois, c'est trop.

C'est un changement qui affecterait même nos endroits touristiques. Parce qu'on n'a pas de vacances d'été, on reste à la maison. En général, il y a plus de côtés négatifs que de positifs sur ce sujet. Je pense que c'est inutile de même penser à changer ce que l'on fait maintenant, parce que ce sont des idées qui ne seront pas réalisées.

Le hockey: jeu de finesse et de rapidité

Dans la société aujourd'hui, on valorise beaucoup le monde du sport, en particulier le hockey. Cependant, plusieurs personnes remettent en question les valeurs et les attitudes qui sont mises de l'avant dans le hockey. À mon avis, le hockey n'est pas un sport qui promouvoit de mauvaises valeurs mais c'est un sport qui contribue au bon développement de la personne. Par cette article, je veux essayer de répondre aux critiques qui ont été publiées dans certains journaux au sujet du hockey et démontrer les aspects positifs de ce merveilleux sport.

Le hockey est un sport qui a beaucoup évolué au cours des dernières années. Il y a environ dix ans, il semblait y avoir deux façons de percer la Ligue nationale de hockey (LNH). Soit que l'individu était un très bon joueur ou soit qu'il était uniquement là pour se battre. Aujourd'hui, pour jouer avec la LNH, la grosseur du joueur est un facteur important. Cependant, le joueur doit surtout démontrer un excellent talent et non seulement être capable de se batailler. Les incidences de violence au hockey sont souvent provoquées par les spectateurs plutôt que par les joueurs. Selon moi, le hockey est maintenant rendu davantage un sport de rapidité et de finesse. Nous en avons la preuve avec l'arrivée de plusieurs Européens au cours des années 1990. Leur style de jeu (rapide, contrôle de la rondelle, plusieurs passes, peu de contact corporel) a beaucoup révolutionné celui de la LNH.

Ce sport exige un travail et donc développe des habiletés et des attitudes de coopération chez le joueur. Dans une bonne équipe de hockey, les joueurs s'entraident, s'appuient et apprennent à jouer ensemble. L'esprit d'équipe est essentiel au succès. Personnellement, je déteste un joueur qui est égoïste avec la rondelle et qui cherche à avoir la gloire pour lui seul. Les relations entre les joueurs et l'entraîneur ainsi qu'entre les joueurs et leurs coéquipiers sont toutes très importantes au bon fonctionnement de l'équipe. En plus, il faut que le joueur accepte de se faire critiquer par ses entraîneurs.

Certaines gens croient que le hockey est un sport qui exige peu de discipline personnelle. Je suis complètement en désaccord. Au cours des dernières années les arbitres de la LNH essaient de diminuer la violence au hockey. Les batailles et les infractions avec le bâton sont maintenant punies plus sévèrement qu'auparavant. Dans certains cas, l'administration de la LNH impose des amendes quand le joueur a démontré un mauvais jugement dans ses actions. Au cours d'un match de hockey, les joueurs doivent apprendre à contrôler leur tempérament pour ne pas être renvoyés du match. Durant la saison libre, les joueurs doivent démontrer beaucoup de discipline personnelle pour maintenir leur condition physique et se renforcir. La majorité des joueurs font des exercices «nautilus», de la natation et même certains font de la bicyclette.

En guise de conclusion, il est possible d'affirmer que le jeu de hockey en est un qui encourage l'excellence, la coopération, et la discipline personnelle. Selon moi, le hockey est un excellent sport pour les jeunes car il nous pousse à exceller et à poursuivre nos ambitions, ce qui demande beaucoup d'effort. Voilà des leçons de vie que je porterai avec moi dans mon futur.





Lisa Lamoureux

Nouvelle à l'école cette année, Lisa, originaire de Bonnyville, est une personne très énergique. Elle aime beaucoup les sports, surtout le basketball. Plus tard, elle compte devenir policière et rencontrer Michael Jordan.

Solution du Mot caché: grenouille



Pierre Tardif



Pour Pierre, l'école est secondaire. Ce qui est prioritaire pour lui c'est le hockey et rien que le hockey, point final. C'est d'ailleurs la raison pourquoi on le retrouve souvent endormi dans ses cours. Son rêve est de faire de l'argent. Évidemment, les salaires de joueurs de hockey, il ne s'en plaint pas!

Les soins de santé nous coûtent trop cher

Il y a plusieurs années, à cause de l'industrie pétrolière, la province de l'Alberta jouissait d'une situation économique très favorable. Le gouvernement de monsieur Peter Lougheed avait accumulé de gros surplus d'argent qui étaient mis en réserve pour les générations futures. Malheureusement, les ristournes de l'industrie pétrolière ont beaucoup baissé et la province se retrouve aujourd'hui dans une situation déficitaire sérieuse. Notre Premier ministre, monsieur Ralph Klein, a déclaré qu'il voulait balancer le budget provincial d'ici trois ans. Il cherche maintenant à réduire la contribution provinciale dans tous les services provinciaux, tels l'éducation, les soins de santé, l'aide aux municipalités et autres. Ces coupures, dans tous les programmes gouvernementaux, suscitent beaucoup de réactions publiques. Quoique plusieurs personnes s'inquiètent et s'opposent aux coupures budgétaires dans les services de soins de santé, je crois que les dépenses pour les soins médicaux peuvent être réduites de vingt pour cent sans affecter d'une façon sérieuse les soins aux personnes qui en ont vraiment besoin. En fait, je crois que cette crise financière est bénéfique parce qu'elle nous force à examiner de près tout ce qu'on fait.

Avec une dette accumulée de plusieurs milliards et un déficit annuel, les Albertains ne peuvent plus se permettent le luxe de passer leurs responsabilités personnelles et familiales reliées aux soins de santé au gouvernement. Il faut absolument adopter des façons moins dispendieuses pour répondre à nos besoins. On pourrait de beaucoup décourager l'abus des services médicaux, en exigeant un tarif de base de chaque personne qui les utilisent. Ceci amènerait notre société à consulter un médecin et d'aller à l'hôpital seulement quand ils en ont vraiment besoin.

Une autre façon de réduire les dépenses serait de surveiller notre diète et se nourrir d'aliments sains. La malnutrition est la cause de plusieurs maladies et ses effets peuvent durer toute une vie.

En surveillant nos habitudes vestimentaires, on pourrait sûrement éviter les brûlures par le soleil et les maladies causées par les intempéries. Les personnes qui ne sont pas assez responsables pour se protéger du soleil devraient avoir à payer les frais médicaux pour les services qu'ils ont à subir à cause de leur négligence.

De nos jours, les hôpitaux servent souvent à abriter des personnes âgées qui sont plus ou moins abandonnées par leurs enfants ou famille. Les valeurs d'autrefois ont été abandonnées pour un style de vie de luxe et de liberté. Pendant que le gouvernement paie pour l'entretien de nos grands-parents, ils vieillissent seuls dans l'ennui. Ils ne connaissent pas leurs petits-enfants et ils n'ont même pas la chance de leur transmettre leurs connaissances. Pourquoi repenser notre façon de vivre? Récemment à Sherwood Park, on a pensé à changer la loi municipale pour permettre aux propriétaires d'agrandir leurs logis et y ajouter un appartement pour les personnes âgées. Les Albertains jouissent aujourd'hui de plusieurs hôpitaux. Il existe dans notre province une très grande duplication de services médicaux très coûteux. Pourquoi parle-t-on de construire un nouvel hôpital à Westlock quand le nouvel hôpital de St-Albert n'est pas utilisé à pleine capacité? Est-ce qu'on ne serait pas mieux de se spécialiser? L'hôpital de Westlock pourrait s'occuper de certains services et envoyer ses patients par ambulance à l'extérieur pour d'autres services. Ça coûte certainement moins cher de payer pour les services d'une ambulance que de construire un nouvel hôpital et d'y ajouter du personnel et des services qui ne seront pas utilisés à temps plein.

Afin d'arriver à des dépenses annuelles qui ne dépassent pas nos revenus et de plus, arriver à payer une grande dette accumulée, il faudra que tous les Albertains adoptent des modes de vie différents. Pour ce qui est des services médicaux, ceci comprend avoir à payer davantage, de s'occuper de prévention et de prendre soin de nos vieillards.

Noël à St-Paul

JEAN-FRANCOIS COULOMBE

St-Nicolas

ST-PAUL- Saint-Nicolas est venu livrer un petit cadeau à chaque enfant sage de l'École enfantine de St-Paul les 15 et 16 décembre derniers, grâce à l'initiative du Mouvement des femmes chrétiennes (MFC).

Peu de gens connaissent bien le personnage de Saint Nicolas que l'on confond souvent avec le Père Noël. Pourtant, cela n'est pas du tout le cas ailleurs dans le monde. En Europe, par exemple, les jeunes enfants passent plutôt leur commande de jouet à Saint-Nicolas.

Mort en Asie mineure vers l'an 235, saint Nicolas laisse le souvenir d'un évêque charitable, particulièrement envers les enfants. Aujourd'hui encore, il est reconnu par l'Église comme étant le patron des enfants. C'est d'ailleurs à la déformation de son nom que l'on doit l'origine du Santa Claus anglais.

Noël d'autrefois

ST PAUL- Le Musée historique de Saint-Paul a préparé dans le cadre de la saison des Fêtes une exposition spéciale intitulée «Noël d'autrefois». L'exposition a pour but de montrer aux jeunes et aux moins jeunes comment Noël se fêtait à Saint-Paul dans le passé. On peut y voir entre autres un sapin décoré à la mode d'antan ainsi qu'une collection de jouets antiques. Certains de ces jouets appartiennent au musée alors que le reste a été gracieusement prêté par des résidents de la région.

Selon madame Germaine Champagne, présidente du comité du Musée historique, près de 200 personnes sont déjà venues visiter l'exposition. Compte tenu du succès auprès des gens, l'exposition se poursuit jusqu'à la m[illegible] janvier.

Noël à l'École enfantine

ST-PAUL- L'École enfantine a invité tous les parents et grands-parents à assister à un spectacle de chants et de danses fait par les élèves au Centre culturel de Saint-Paul.

Le clou de la soirée a été sans contredit la mise en scène d'une crèche vivante par les jeunes enfants de 3 à 5 ans sous la direction des enseignantes de l'école. Tout y était: sainte Famille, bergers, animaux, étoiles, anges et rois mages.

Les parents, encore sous le coup de l'émotion, ont ensuite été conviés à un repas préparé à la fortune du pot. Environ 140 personnes ont été servies durant le repas.

Un remerciement tout spécial a aussi été présenté à madame Gertrude Larochelle pour les services qu'elle a rendus à l'École enfantine.



(Photo Jean-François Coulombe)

Les petits de l'École enfantine lors de leur spectacle de Noël.

Les Fêtes à Saint-Paul

ST-PAUL- Un groupe de bénévoles a organisé pour la troisième année consécutive une fête de Noël pour les 13 ans et plus le samedi soir 18 décembre.

On a également profité de l'occasion pour souhaiter une joyeuse bienvenue aux nouveaux résidents francophones de la région de Saint-Paul. Les nouveaux résidents ont toutefois été contraints à jouer, devant tous, au détecteur de mensonge et à faire la danse des canards. Les participants s'y sont soumis de bonne grâce dans la bonne humeur générale. Finalement, vers minuit, un buffet a aussi été servi à tous.

En route vers la Jamaïque

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Dix jeunes de l'école Maurice-Lavallée et deux de leurs professeurs, Suzanne Foisy-Moquin et Jean-Daniel Tremblay, se sont lancés, depuis le mois de mai dernier, dans une aventure qui les conduira aussi loin qu'en Jamaïque! En effet, les jeunes se rendront à Kingston, capitale de la Jamaïque, en mars prochain pour aider à des projets de développement communautaire dans les pays en voie de développement.

L'idée est venue de Suzanne Foisy-Moquin qui enseigne les études sociales en 11e année, cours dans lequel les élèves doivent étudier la situation du Tiers-monde. Après quelques recherches, Mme Foisy-Moquin entre enfin en communication avec l'organisme *Jamaican Self-Help* qui semble être le mieux préparé pour recevoir des étudiants.

Présentement, les jeunes sont en grande campagne de levée de fonds afin de ramasser les 17 000$ nécessaires à leur voyage. La communauté est donc invitée à les appuyer dans leur entreprise en achetant soit des livres de recettes ou des cartes qui donnent droit à des escomptes dans certains hôtels. Elle peut également participer à la cueillette de bouteilles que les jeunes effectueront au mois de janvier ou encore à la soirée spéciale qu'ils organiseront au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury. Des bingos sont aussi au programme de la levée de fonds. Déjà, le groupe a recueilli près de 800$ dollars en dons de toutes sortes.

Mais qu'y a-t-il d'excitant pour des jeunes de 16 et 17 ans d'aller visiter des pays où règnent la misère et la pauvreté.

«Je suis intéressée parce que je veux aller dans l'alphabétisation comme métier et un des projets est d'aller travailler avec les enfants dans les écoles», affirme Isa David, une participante au projet.

«C'est un peu comme un voyage missionnaire. On s'en va là pour aider la communauté, les pauvres», d'ajouter Roger Rouleau.

«J'ai déjà pensé à faire du travail missionnaire. Ça va me donner la chance d'expérimenter» explique à son tour Christine Cyr.

«Je sais que j'ai certains talents et je vais voir si je suis capable de m'en servir pour aider les jeunes», ajoute encore Philippe Déry, précisant que la pauvreté de la Jamaïque lui ouvrira peut être les yeux et lui fera apprécier davantage ce qu'il possède ici.

La troupe partira le 26 mars pour revenir le 8 avril 1994. «On aimerait que le projet ne se termine pas le 8 avril. On veut qu'il y ait quelque chose qui se mette en place ici à l'école Maurice-Lavallée, créée par le groupe, pour continuer une certaine forme d'aide dans un pays du Tiers-monde», mentionne aussi l'un des enseignants, Jean-Daniel Tremblay. À leur retour, la communauté devrait d'ailleurs avoir la chance de visionner quelques images qu'ils auront tournées au cours de leur voyage.

Concours de sculpture sur neige

MARIE-JOËLLE DRIARD

JASPER- L'ACFA de Jasper se prépare pour le 2e Concours annuel de sculpture sur neige. Le concours est organisé par la régionale de Jasper avec la collaboration de la chambre de commerce et une commandite de *Absolut Vodka*. Cette passionnante activité va se dérouler du 12 au 14 janvier en conjonction avec les festivités de *Jasper in January*. Étant donné le succès monstre que le concours a obtenu l'an dernier, l'ACFA est très heureuse que l'expérience se répète à nouveau cette année et les organisateurs espèrent de tout coeur que cette activité devienne, avec certitude, un événement annuel à Jasper. Il est encore possible de s'inscrire en téléphonant au 825-5875. Il en coûte 50$ par équipe de deux personnes. L'activité débute le 12 janvier à 8h00, avec un bon déjeuner, un atelier-présentation, puis la préparation du modèle de la sculpture finale, en pâte à modeler. Vers midi, les participants se rendront à *Marmot*

...suite en page 13

L'esprit de Noël mène ce grand coeur toute l'année...

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- En plein coeur du village de Plamondon, on peut remarquer la simplicité d'une enseigne toute blanche avec un beau coeur rouge au centre qui invite les passants à la *Little♥House*, à 2 km de Plamondon. En arrivant à destination, on est accueilli chaleureusement par une francophone très dévouée au bien-être et aux besoins des gens. Yvonne Germain, native de Plamondon, est la propriétaire de cette petite entreprise de marchandises usagées qui s'est développée à une vitesse vertigineuse depuis ses débuts, il y a trois ans.

La petite maison est irréprochablement propre, remplie d'étagères où s'entassent vaisselle, ustensiles, vêtements pour toutes les saisons et tous les âges, ainsi qu'une tonne d'autres objets utiles.

Yvonne déclare: «J'ai commencé cette entreprise car je désirais toujours, d'une façon ou d'une autre, me donner à coeur joie aux besoins des gens». Graduellement, l'entreprise prend de l'ampleur; le bouche à oreille fait son travail et la clientèle augmente. Tellement, que son mari, Jean-Paul, tout aussi généreux, a dû construire des pièces supplémentaires à la petite maison pour augmenter l'espace de démonstration.

Yvonne, toujours menée par la générosité, prépare et donne gratuitement des trousseaux pour nouveaux-nés, jeunes mamans, familles et enfants non privilégiés ou les victimes d'incendie, tant pour les habitants du village que pour les réserves avoisinantes ou même ailleurs. Yvonne s'assure aussi que le magasin réponde aux besoins des gens qui désirent épargner. Cette contribution encourage le recyclage, ainsi le reste de la communauté est entraîné vers un but commun de protection de l'environnement.

Quant aux vêtements démodés ou peu convenables, Yvonne les envoie à la Société de femmes de Lac La Biche qui s'en sert pour fabriquer des couvertures pour la Croix-Rouge.



(Photo Lina Labonté)

Yvonne Germain dans son magasin rempli de marchandise seconde main.

Elle se trouve aussi régulièrement sur la route, circulant dans un rayon d'une centaine de kilomètres, pour ramasser des vêtements dont les gens veulent se débarasser. Elle souligne: «Je suis toujours submergée par la bonté et la générosité des gens». Elle a même reçu de la marchandise de gens habitant aussi loin que Leduc et Drayton Valley. En retour, cela lui permet de concentrer ses énergies aux besoins des nécessiteux.

Très modeste, Yvonne confie: «Je trouve une grande satisfaction personnelle au fait d'être là pour quelqu'un dans le besoin. J'encourage mes clients et les gens en général à me contacter s'ils connaissent quelqu'un dans le besoin. C'est le moins que je puisse faire».

Son grand coeur touche la communauté de Plamondon. Certains trouvent dommage que le travail d'Yvonne ne soit pas toujours reconnu. «En plus, c'est une oeuvre qui demeure plutôt invisible et qui exige tout son temps», mentionnent-ils.

En somme, Yvonne et Jean-Paul Germain ont certainement compris le vrai sens de Noël, et ce pendant toute l'année!

Concours

...suite de la page 12

Basin où ils érigeront les sculptures. Les 13 et 14 janvier seront des journées de sculpture libre. Et c'est le vendredi 14 janvier, à 14h00, que les créations seront jugées. Le couronnement des quatre finalistes aura lieu au Whistler Inn, avec réception et remise de prix à 16h00.

Alors, si vous avez des talents de créateur, n'hésitez pas! Venez vous joindre à l'ACFA régionale de Jasper. Elle vous garantit une expérience enrichissante et inoubliable!!!

Enfin, l'ACFA en profite pour vous souhaiter une année 1994 qui réponde à tous vos espoirs!

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE ORDONNANCE D'AUDIENCE GHW-1-93 AVIS D'AUDIENCE ORALE

Trans Mountain Pipe Line Company Ltd.
Étape 2 du projet d'agrandissement

La Trans Mountain Pipe Line Company Ltd. («le demandeur» ou «TMPL») a présenté une demande à l'Office national de l'énergie («l'Office» ou «l'ONÉ») en vertu de l'article 58 de la Loi sur l'*Office national de l'énergie* («la Loi»), pour obtenir une ordonnance en vue de soustraire les travaux de construction et de modification de certaines installations pipelinières des dispositions des articles 30, 31, et 47 de la *Loi*, ainsi qu'une autorisation en vertu des articles 53 et 54 du *Règlement sur les pipelines terrestres* («RPT» ou «le *Règlement*»).

Le projet comprend la remise en service d'une boucle de canalisation de 81 kilomètres entre Edson et Hinton en Alberta, la construction d'une nouvelle station de pompage à Kingsvale en Colombie-Britannique, l'installation d'un toit conique sur un réservoir existant au parc de stockage de l'entreprise à Sumas en Colombie-Britannique et la modification de 10 stations de pompage existantes. Cet agrandissement permettrait à Trans Mountain d'acheminer 6 000 mètres cubes (38 000 barils) additionnels par jour de pétrole brut dans son réseau pipelinier vers des raffineries de l'état de Washington. La capacité actuelle du réseau est d'environ 36 600 mètres cubes (230 000 barils) par jour. TMPL estime que le projet coûtera 27,5 $ millions.

L'ONÉ a décidé de mener une audience écrite pour instruire la demande. Cette audience, qui sera ouverte au public, vise à recueillir les preuves et les opinions des parties intéressées par la demande.

Quiconque désire participer à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur à l'adresse suivante.

M. G.A. Irving
Vice président, secrétaire et avocat-conseil général
Trans Mountain Pipe Line Company Ltd.
1333, Broadway Ouest, bureau 900
Vancouver (Colombie-Britannique) V6H 4C2
Nº de téléphone : (604) 739-5279
Nº de télécopieur : (604) 739-5299

Le demandeur doit fournir à chaque intervenant une copie de leur demande.

La date limite de réception des interventions écrites est le 5 janvier 1994. Le secrétaire publiera une liste des parties peu après cette date.

Quiconque désire simplement faire des commentaires au sujet de la demande doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 4 février 1994.

Conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement*, l'Office fera une étude des incidences environnementales des exportations proposées et de leurs répercussions sociales directes. Les lettres de commentaires qui pourront être utilisés dans cette étude doivent être déposées auprès du secrétaire de l'Office et signifiées à toutes les parties à l'instance au plus tard le 4 février 1994.

Pour tout renseignement concernant la procédure qui régira la présente audience (ordonnance d'audience OHW-1-93) ou les *Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ* qui régissent les audiences de l'Office (documents disponibles en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire ou téléphoner à Anne Hames, Agent de réglementation, Secrétariat, à (403) 299-3987.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

30 ans de services



CARMEN GRAYSON

BEAUMONT- Après plus de 30 ans de services dévoués à la paroisse St-Vital à Beaumont, Blanche et Éva Chalifoux prennent leur retraite. Récemment, plusieurs amis et voisins ont voulu souligner leur travail. Une petite fête a été organisée un peu avant Noël pour leur rendre hommage. Les Dames Catholiques, qui ont préparé cet hommage aux deux nouvelles retraitées, ont ainsi voulu les remercier de leur dévouement tout au long de ces années.

Une auto de rêve!



(Photo Carole Thibeault)

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Au cours des derniers six mois, la Fédération des aînés francophones de l'Alberta a lancé une campagne de levée de fonds en vendant des billets pour le tirage d'une «Jeep» pour enfants. Le tirage a eu lieu le 23 décembre dernier dans les locaux de la Fédération. Mmes Jeannette Létourneau et Eglande Mercier, vice-présidentes de la FAFA, ont tiré un billet au sort parmi tous les billets vendus. C'est donc Mme May Brown d'Edmonton qui a remporté la mini-jeep qu'elle a d'ailleurs donnée à un organisme de charité.



Semaine du 8 au 14 janvier 1994

Samedi

17h00 La course destination
18h00 La soirée du hockey: Rangers à Montréal
20h30 Raison passion
21h10 Country centre-ville
21h40 Petite vie
22h10 Le Téléjournal
22h31 Les nouvelles du sport
22h50 Télé-sélection: Le brasier

Dimanche

17h00 La ruée vers l'art
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 De quoi j'ai l'air
20h00 Les Bx dimanches: Marie-Lise pilote en spectacle
21h00 Les Bx dimanches: Le dortoir
22h00 Le dimanche
22h27 Scully rencontre
22h57 Le dimanche
23h01 Les nouvelles du sport
23h24 Ciné-Club: Frederico Fellini intervista

Lundi

17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Manigances
19h00 Marilyn
19h30 Taquinons la planète
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le point
21h00 A nous deux
22h00 A tout prix
23h00 Ce soir en reprise
23h25 La ruée vers l'art

Mardi

17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Les années coup de coeur
19h00 Marilyn
19h30 M'aimes-tu?
20h00 Le Téléjournal
21h25 Le Point
22h00 Montréal P.Q.
23h00 Au nord du 60ième
23h00 Ce soir en reprise
24h30 Découverte
24h15 Second Regard

Mercredi

17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Le cour en direct
19h00 Marilyn
19h30 L'enfer c'est nous autres
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Sous un ciel variable
22h00 Enjeux
23h00 Ce soir en reprise
23h25 Course destination
24h25 En toute liberté

Jeudi

17h00 Livraison spéciale
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Second Regard
19h00 Marilyn
19h30 Les pieds dans les plats
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Scoop III
22h00 Tous pour un
22h30 Sur invitation
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h25 Sous la couverture
24h25 Cinéma: Nuit d'été en ville

Vendredi

17h00 Les aventures de Tintin
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Parlez-moi d'hier
19h00 National Geographic: Les requins
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les grands films: Bienvenue au paradis
24h00 CE SOIR EN REPRISE
24h25 Cinéma: Bienvenue Roxy Charmichael

TV5 L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 8 au 14 janvier 1994

Samedi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Bon week-end
19h00 Sacrée soirée
20h30 Le cercle de minuit
21h40 Kaléidoscope
22h05 Journal télévisé Suisse
22h35 Bon week-end
23h35 Le cercle de minuit
00h45 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Ex libris
20h05 Ovation
21h35 Le cercle de minuit
22h40 Journal télévisé de FRANCE 3
23h10 7 sur 7
00h10 Ex libris
01h15 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
18h30 Téléobjectif
19h00 Bas les masques
20h00 Tell quel
20h30 Côté science
21h00 Happy end
22h30 Journal télévisé de France 3
23h00 Bas les masques
00h05 Téléobjectif
00h35 Téléobjectif
01h00 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Temps présent
19h00 Taratata
20h30 Le cercle de minuit
21h40 Intérieur nuit
22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
22h35 Revue de presse Française
22h40 Happy end
00h10 Temps présent
01h10 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Connaissacne de la science
19h00 Seulement par amour
20h30 Le cercle de minuit
21h40 Espace francophone
22h05 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Revue de presse Arabe
22h35 Seulement par amour
00h05 Connaissacne de la science
01h00 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Le grand chambardement
19h00 Envoyé spécial
20h35 Le cercle de minuit
21h45 Dossiers justice
22h05 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Revue de presse Africaine
22h35 Envoyé spécial
00h05 Le grand chambardement
01h05 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Bouillon de culture
20h30 Théâtre
22h30 Journal télévisé de FRANCE 3
22h55 Revue de presse Canadienne
23h00 Bouillon de culture
00h30 Thalassa
01h30 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	42
Edmonton	Vidéotron	37
Saint-Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	[illegible]
Calgary	Rogers Cablesystems	

BLOC-NOTES

Le BLOC-NOTES est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le **jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

Rencontres tous les dimanches, lundis, mercredis et vendredis au Club de l'Aurore des Aînés de 13h à 15h. Info: 826-5275

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisans Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Bernard Douville au 998-5511 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Aimé Déry au 452-4758

Nous jouons au bridge tous les vendredi après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30. Le regroupement des Aînés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 3e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h00. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Lucien Sasseville au 323-4429 (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

Centre culturel, club de bridge tous les lundis à 19h30. Info: Philippe Goudreault au 359-2127.

Club 4-H reprend ses activités artisanales pour les jeunes de 8 à 21 ans tous les samedis à 13h30. Info: Debbie Jacob au 359-2511.

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

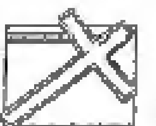
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Entrepreneurs - nous sommes à la recherche de PME (petites ou moyennes entreprises désireuses de partager locaux communs. Loyer très raisonnable. Tél.: 433-9584 (22-1)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Cartes d'affaires

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1994-1995, conformément à l'alinéa 46(1)(a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.
Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaître les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 46(1)(c) de la LTGO.
Les expéditeurs ci-après ont présenté une requête à l'Office national des transports, comme le prescrit l'alinéa 46(1)(b) de la LTGO:

ADM Agri-Industries Ltd.
AgPro Grain
CanAmera Foods
Alberta Wheat Pool
Arborfield Dehy Ltd.
Benson-Quinn Co.
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors Ltd.
Continental Grain Company (Canada) Ltd.
Dominion Malting
Falher Alfalfa Ltd.
Finora Canada Ltd.
Great Northern Grain Ltd.
Legal Alfalfa Products Ltd.
Linear Agra (Man.) Ltd.
Louis Dreyfus Canada Ltd.
Manitoba Pool Elevators
N.M. Paterson & Sons Ltd.
North East Terminals Ltd.
Northern Lite Canola Inc.
Northern Sales Co. Ltd.
Northwest Terminals Limited
Paddle Valley Products Ltd.
Palliser Grain Co. Ltd.
Parkland Alfalfa Products Ltd.
Parrish & Heimbecker Ltd.
Pioneer Grain Company, Ltd.
Prairie Malt (Canada) Ltd.
Rainbow Alfalfa Farms Ltd.
Robin Hood Multifoods
Saskatchewan Wheat Pool
Slow-Agro
The Hudson Bay Dehydrators Mutual Ltd.
Tisdale Alfalfa Dehy Ltd.
United Grain Growers Ltd.
United Oilseeds Products Inc.
Westcan Malting
X-Can Grain Ltd.

Type de réductions:

Réductions selon le nombre de wagons:
a) 18 wagons – 1,50 $ la tonne
b) 20 wagons – 1,75 $ la tonne
c) 50 wagons – 2,50 $ la tonne
d) 100 wagons – 3,50 $ la tonne

Réductions selon le volume:
a) De 0 à 5 000 tonnes – 0,75 $ la tonne
b) De 5 001 à 10 000 tonnes – 1,50 $ la tonne
c) Plus de 10 000 tonnes – 4,00 $ la tonne

Dispositions particulières

Réductions selon le nombre de wagons
a) Dans le cas d'expéditions à wagons multiples d'un point d'origine à une destination uniques, le chargement et la libération des wagons ainsi que l'émission des feuilles de route doivent être effectués par un expéditeur, à partir d'une installation, durant la même journée.
b) Tous les wagons doivent être chargés dans les 24 heures précédant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être placés dans la rame de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
c) Ces réductions s'appliquent au expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire est d'au moins 108,862 tonnes, ou 240 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 390 du tarif CN/CP W 4310.
d) Pour les transports à destination de Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay, Ont.), une période maximale de quatre jours cumulatifs sera prévue pour le déchargement, ce qui comprend le temps d'attente avant l'arrivée du navire et le temps de déchargement après la mise à disposition.

Exceptions
a) Les réductions ne s'appliquent pas au expéditions à destination d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
b) Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
c) Les détournements ne sont pas autorisés.
d) Aucun privilège de traitement en route n'est accordé.

Réductions selon le volume
a) Les réductions s'appliquent en fonction du taux et du tonnage relatifs à chaque point d'origine, pour la campagne agricole 1994/1995. Les clients qui possèdent plus d'une installation à un même point d'origine peuvent utiliser un tonnage global, comme le prévoit le tarif CN/CP W 4310.
b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions prenant naissance sur les lignes du CN où le poids brut unitaire est d'au moins 108,862 tonnes (240 000 lb).
c) Elles sont calculées uniquement en fonction du tonnage excédant, pour chaque installation, la moyenne annuelle des expéditions pour les trois campagnes agricoles précédentes; le tonnage minimal est fixé à 25 000 tonnes pour la campagne agricole 1994/1995.
d) Elles ne sont valables que sur les expéditions dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions
a) Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons citernes.
b) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
c) Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

Dispositions générales
Le total annuel combiné des réductions selon le nombre de wagons et des réductions selon le volume ne dépassera pas, pour une installation donnée, une somme égale à cinq dollars multipliés par le nombre de tonnes faisant l'objet d'une réduction selon le volume.

Produit visés:
Les grains, plantes et autres produits figurant à l'annexe I de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Points d'origine:
Sont ici visés tous les points desservis par les lignes du CN comme il est établi dans le tarif CN/CP W 4310.

DESTINATION

ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE
Armstrong	Ridley
Thunder Bay	Prince Rupert
	Vancouver
	North Vancouver

Date d'entrée en vigueur:
Le 1er août 1994.

Référence tarifaire:
Tarif CN/CP W 4310

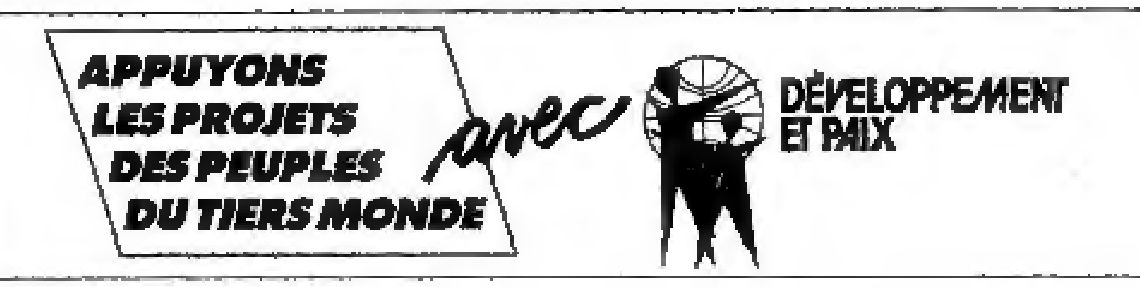
Contestation:
Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'elle sera lésée par la réduction de taux proposés peut, dans les 30 jours suivant la date de l'avis public, demander à l'Office l'autorisation d'en appeler en vertu de l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*. La demande doit être envoyée à:

Marie-Paule Scott, c.r.
Secrétaire
Office national des transports
Ottawa
K1A 0N9

Une copie doit également être envoyée à:

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTRÉAL
H3C 3N4

CN CÉRÉALIER NATIONAL



Beaucoup de commentaires très positifs nous ont été faits concernant l'homélie que le révérend père Antoine Bugeaud OMI a prononcée lors d'une célébration religieuse le dimanche 31 octobre dernier à l'occasion du Rond Point.

Nous avons donc décidé de vous la présenter en ce début d'année.

Nous remercions le révérend père Bugeaud de nous avoir autorisé à reproduire son texte.

Congrès de l'ACFA:St-Joachim: le 31 oct., 1993

"Seigneur, nous te rendons grâce, car tu nous as choisis pour servir en ta présence." (Canon de la messe)

Cette année encore, l'ACFA tenait ses assises annuelles à Edmonton pour faire le bilan des ses luttes et réalisations. Comme geste de clôture à ce congrès annuel, nos dirigeants ont voulu nous regrouper en cette église historique de St-Joachim pour rendre grâce à Dieu et lui faire part de nos attentes. Aussi, c'est au nom de toute la communauté chrétienne de St-Joachim que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue, ainsi que mes meilleurs voeux de succès pour une nouvelle année d'activités sous le signe du service.

Eh oui, Seigneur, nous sommes ici, ce matin, pour te rendre grâce en lui, avec lui et par lui, car "tu nous as choisis pour servir en ta présence." Cette invitation à servir en ta présence s'adresse, Seigneur, à tous les francophones de l'Alberta et non seulement à nos responsables élus. Seigneur, à l'instar du Christ Sauveur, nous voulons être des serviteurs attentifs, fidèles et audacieux.

D'abord, nous voulons être attentifs à tout ce que tu as déposé en nos coeurs par suite d'une longue fidélité à nos origines culturelles, où notre foi s'exprime librement. Oui, Seigneur, nous te rendons grâce pour ce courage que tu nous donnes chaque matin, afin de reprendre la lutte, non seulement pour maintenir notre culture, mais pour nous épanouir dans cette langue et cette mentalité qui sont bien nôtres.

De même, Seigneur, donne-nous d'être fidèles à notre propre identité culturelle. Donne-nous la fierté d'être ce que tu nous as faits: des Canadiens de langue et de mentalité françaises, des Canadiens fiers de leur origine, des Canadiens respectueux des droits des autres ethnies, des Canadiens franchement engagés à prendre la place qui leur est due en ce pays fondé et défriché par leurs ancêtres.

Seigneur, pour que cette fidélité porte fruits, pour que cette fidélité fasse sa trouée dans la musique canadienne, donne-nous le sens de la discipline. Au creux de la révolution technologique qui secoue notre monde moderne, nous subissons plusieurs crises, à savoir: crise des valeurs, crise économique et crise politique. Or, à la base de toutes ces crises, on découvre un manque de discipline personnelle. De plus en plus les hommes et les femmes d'aujourd'hui vivent au niveau des émotions plutôt que des principes. De plus en plus, on veut, dans notre société de consommation, jouir du moment présent sans égards pour les conséquences et sans souci d'un lendemain meilleur. Pour pallier à ces lacunes, il nous faut donc de la discipline soit comme individus ou soit comme groupe ethnique. Toutefois, la discipline ne s'achète pas dans nos super-marchés, mais elle s'acquiert par une maîtrise de la volonté sur nos émotions et par une docilité voulue aux consignes de nos chefs. Bref, la cause française en Alberta progressera dans la mesure où nous seconderons entièrement et joyeusement les consignes de nos chefs de file, car c'est seulement dans l'exécution d'un programme éclairé qu'on fait preuve de responsabilité et de discipline.

Enfin, Seigneur, donne-nous d'être audacieux et ingénieux. Audacieux, pour redire avec Mgr Adélard Langevin O.M.I., celui qu'on a appelé **"le grand blessé de l'Ouest canadien"** après la crise des écoles françaises au Manitoba: "Si vous voulez du français, mettez-en dans vos vies." Renonçons à nos complexes de peur et d'infériorité pour devenir des membres actifs de l'ACFA. Au mot ACFA, que d'émotions surgissent en moi! Dès l'âge de 5 ans, je me souviens que mon père, président de l'ACFA locale, partait de Falher pour venir au congrès annuel à Edmonton. Je me souviens aussi de ce temps où mes deux frères et moi-même faisions partie ensemble du Conseil provincial de l'ACFA. Fiers de nos devanciers, n'ayons pas peur, par exemple, d'exiger d'être servi en français dans les bureaux des grandes compagnies nationales comme Air-Canada, Postes-Canada, Canadien National et autres. Exigeons aussi le respect dû à notre langue dans des établissements bancaires ou autres. Moi, par exemple, j'ai exigé d'avoir mon livret de chèques libellé uniquement en français et je l'ai obtenu de la Banque Royale après avoir refusé une première édition à demi française.

Soyons aussi ingénieux et audacieux en supportant plus généreusement nos autres institutions à savoir: la Faculté Saint-Jean, CHFA et Radio-Canada, le Franco, le Carrefour, nos dix écoles françaises en Alberta, nos Caisses Populaires et autres organismes qui s'efforcent de promouvoir notre cause.

Seigneur, bénis ce programme et nos intentions d'y collaborer à plein, afin d'être plus que jamais de **"vivantes eucharisties"** à ta gloire, selon le génie que tu as voulu pour chacun de nous, **"car tu nous as choisis pour servir en ta présence."** AMEN